

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINISTÈRE DES FINANCES
COMITE ITIE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
MINISTRY OF FINANCE
EITI COMMITTEE



COMITE DE SUIVI DE LA MISE
EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE
POUR LA TRANSPARENCE DANS
LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE :
1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

AOUT 2024

www.eiticameroun.org

COMITE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE
DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE :
1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LES GRANDES ETAPES DE L'ITIE AU CAMEROUN	12
INTRODUCTION	14
PREMIERE PARTIE : ÉVALUATION GÉNÉRALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE	17
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL	18
CHAPITRE 2 : RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ ITIE EN VUE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL	19
1. Évaluation du niveau de mise en œuvre du chronogramme 2023 du Plan de travail triennal 2023-2025	19
2. Point sur le niveau d'atteinte des objectifs convenus en 2023 et leçons apprises	29
CHAPITRE 3 : AUTRES ELEMENTS DE PERFORMANCE ANNUELLE : COMPOSITION DU COMITÉ ITIE ET COUT DE FINANCEMENT EN 2023	30
CHAPITRE 4 : FORCES ET FAIBLESSES identifiées DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU CAMEROUN	32
DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTATS ET IMPACT OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE	33
CHAPITRE 1 : ACTIVITÉS MENÉES PAR LES AUTRES PARTIES PRENANTES INTÉRESSÉES À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE	34
1. Activités entreprises par les organisations de la société civile	34
2. Activités entreprises par les entreprises extractives	38
3. Activités entreprises par les entités publiques	38
CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	40
CHAPITRE 3 : APERÇU DES RÉPONSES DU COMITÉ AUX RECOMMANDATIONS ITIE	44
1. Réponses du Comité aux recommandations de la mission de pré-validation	44
2. Réponses du Comité aux recommandations de l'Administrateur Indépendant	44
CHAPITRE 4 : ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS PAR LE CAMEROUN PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME ITIE	45
1. Tendance du Cameroun en matière de respect de la Norme ITIE	45
2. Etat des discussions concernant le présent rapport au sein et en dehors du Comité	46
CONCLUSION	47

LISTE DES ABREVIATIONS

AI	Administrateur Indépendant
BE	Bénéficiaire Effectif
CA/ITIE	Conseil d'Administration de l'ITIE
CAPAM	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
CENC	Conférence Episcopale Nationale du Cameroun
CEPCA	Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CONAC	Commission Nationale Anti-Corruption
CRS	Compte Rendu de Session
CRADEC	Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCFM	Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
FODER	Forêts et Développement Rural
FMI	Fonds Monétaire International
FDR	Feuille de Route
GAD	Groupe d'Actions pour le Développement
GICAM	Groupement Inter-patronal du Cameroun
GMP	Groupe Multi Partite
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MINNDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINFI	Ministère des Finances
MINJUSTICE	Ministère en charge de la Justice
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
OSCC-ITIE CAM	Plateforme des Organisations de la Société civile camerounaise impliquées dans le suivi de l'ITIE
PCQVP	Publiez Ce Que Vous Payez
PNG	Programme National de Gouvernance
PE	Propriété Effective
PLAVOLCAM / MINJEC	Plateforme des Acteurs œuvrant dans le Volontariat au Cameroun / Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
PRC	Présidence de la République du Cameroun
PT	Plan de Travail
RAA	Rapport Annuel d'Avancement
RSE	Responsabilité Sociale et Environnementale
SNI	Société Nationale d'Investissement

SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SONAMINES	Société Nationale des Mines
SP/ITIE	Secrétariat Permanent (anciennement dénommé Secrétariat Technique)
SPM	Services du Premier Ministre
TDR	Terme De Référence
TI	Transparency International
UJC	Union des Journalistes du Cameroun
SI-ITIE	Secrétariat International
SONARA	Société Nationale de Raffinage

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Evaluation du niveau de mise en œuvre du chronogramme 2023 du Plan de travail triennal 2023-2025	20
Tableau 2 :	Appréciation du niveau de réalisation et d'atteinte des objectifs en 2023.....	29
Tableau 3 :	Composition détaillée du Comité	30
Tableau 4 :	Appréciation du niveau de respect de la Norme ITIE 2019 par le Cameroun	45

ANNEXES

Annexe 1 :	Tableau de présentation du coût de financement en 2023
-------------------	--



**SON EXCELLENCE MONSIEUR
PAUL BIYA**
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN



MONSIEUR
JOSEPH DION NGUTE
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT



**MONSIEUR
LOUIS PAUL MOTAZE**

MINISTRE DES FINANCES
PRÉSIDENT DU COMITÉ ITIE



**MONSIEUR
FUH CALISTUS GENTRY**

MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, a. l
VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ ITIE

LES GRANDES ETAPES DE L'ITIE AU CAMEROUN

JUIN 2005	1. Adhésion du Cameroun à l'ITIE sur les Très Hautes Instructions du Président de la République du Cameroun
	2. Signature par le Premier ministre du décret n°2005/2176/PM du 16 Juin 2005, créant le Comité de suivi de la mise en œuvre des principes de l'ITIE (Comité ITIE). Ces instances étaient constituées du Comité et du Secrétariat Technique.
NOVEMBRE 2007	Obtention du statut de pays candidat
OCTOBRE 2013	Obtention du statut de pays conforme
JUILLET 2017	Démarrage de la 1ère Validation sous le prisme de la Norme ITIE 2016
JUIN 2018	Décision du Conseil d'administration de l'ITIE saluant le Cameroun pour les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016 et l'admettant à une 2eme Validation
JUILLET 2018	Signature par le Premier Ministre du Décret n°2018/ 6026/PM du 17 juillet 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité ITIE
FÉVRIER 2020	Démarrage de la Validation du Cameroun sous la Norme ITIE 2019
JANVIER 2021	Décision du Conseil d'administration de l'ITIE qui salue le Cameroun pour les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 et l'admet à une 3ème Validation
AVRIL 2021	Suspension temporaire du Cameroun l'ITIE pour non publication du Rapport ITIE 2018
JUILLET 2021	Notification officielle de la suspension temporaire du Cameroun de l'ITIE en raison de la publication du rapport ITIE 2018
JUIN 2023	Adoption de la Norme ITIE 2023
OCTOBRE 2023	Lancement de la nouvelle Validation du Cameroun à l'ITIE
JANVIER 2024	Signature par le Premier ministre du Décret n°2024/00165/PM du 31 janvier 2024 portant réorganisation et fonctionnement du Comité ITIE. Ces nouvelles instances sont : le Comité et le Secrétariat Permanent
FÉV.2024	Décision du Conseil d'administration de l'ITIE portant suspension du Cameroun pour violation du Protocole de la société civile, et ce, malgré un score de 53/100 obtenu

INTRODUCTION



INTRODUCTION

NOTE IMPORTANTE :

Le Rapport Annuel d'Avancement participe de la mise en œuvre par le Cameroun de l'Exigence 7.4 de la Norme ITIE, intitulée : « Examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE » qui dispose que : « Le Groupe Multipartite est tenu d'évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles. Il lui revient de documenter son examen annuel de l'impact et des résultats de la mise en œuvre de l'ITIE dans un Rapport Annuel d'Avancement ou par d'autres moyens qu'il décidera.

Au plan national, l'année 2023 a été marquée par l'arrivée au Comité ITIE du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique par intérim, Monsieur FUH Calistus Gentry en remplacement du Ministre DODO NDOKE Gabriel de regrettée mémoire. Au regard des enjeux de la mise en œuvre, l'instance en charge de la promotion de la transparence extractive avait comme priorité la préparation de la validation du pays à l'ITIE ; celle-ci a effectivement démarrée le 1er octobre 2023¹. Avant cette date, une mission de pré-validation avait séjourné au Cameroun en avril 2023 pour accompagner le pays dans cette importante étape. Il ressort de cette mission, dans le cadre de l'élaboration du plan de travail triennal 2023-2025² et du Plan de travail annuel 2023³, la nécessité de :

1. Améliorer la gouvernance du Comité et du Secrétariat Permanent avec l'adoption en août 2023 d'un projet de nouveau décret ITIE⁴,
2. Renforcer la supervision du Comité sur la mise en œuvre de l'ITIE ;
3. Produire et publier un rapport ITIE 2021 en mettant l'accent sur les chantiers de la divulgation des bénéficiaires effectifs, la publication des contrats miniers, l'accélération de l'intégration ITIE, la dissémination des informations ITIE,
4. Mettre en œuvre les recommandations ITIE pour mieux appréhender l'impact de l'Initiative au Cameroun. Sous ce registre, il faut relever qu'au cours de la période sous revue, de façon indirecte ou directe, l'ITIE aurait contribué aux réformes du secteur extractif à travers la prise du décret d'application du bénéficiaire effectif et la promulgation d'un nouveau Code minier en novembre 2023. La volonté de revisiter le texte organique du Comité ITIE en vue d'une performance renouvelée, a également été examinée par le Comité ITIE.

Au plan international, une importante délégation camerounaise a pris part à la conférence mondiale de l'ITIE qui s'est tenue du 13 au 14 juin 2023 à Dakar au Sénégal, sur le thème « Transparence en transition » et l'un des points forts dudit évènement a sans doute été le lancement de l'édition 2023 de la Norme ITIE.

A ce stade, il convient avant tout de relever que le Rapport Annuel d'Avancement 2023 a été rédigé en s'appuyant sur le chronogramme 2023 du Plan de travail triennal 2023-2025 adopté en avril 2023 qui a fait l'objet de larges consultations des parties prenantes tout en déclinant les priorités nationales du Cameroun.

Le présent document contient trois volets, à savoir :

1. Un volet sur l'évaluation annuelle des activités implémentées en fournissant un point sur

1 Au moment de l'adoption du RAA 2023, les résultats de la validation du Cameroun ont été rendus publics le 29 février 2024 par le Conseil d'Administration de l'ITIE, le pays s'en sort avec un score de 53/100 (modéré) dans la mise en œuvre de l'Initiative.

2 Au cours de la double session des 04 et 05 avril 2024, le Comité a adopté un Plan de travail triennal 2023-2025 constitué de trente-cinq (35) activités et cent quarante-deux (142) sous activités. Il est par ailleurs assorti d'un budget estimé à un milliard huit cent cinquante-six millions six cent mille FCFA.

3 Au cours de la double session des 30 et 31 août 2023, le Comité a adopté le Plan de Travail budgétisé de l'exercice 2023

4 Au moment de l'adoption du RAA 2023, le Premier Ministre a rendu public le décret n°2024/00165/PM du 31 janvier 2024 portant réorganisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative.

l'atteinte des objectifs convenus. Il rend également compte des activités menées par les autres parties prenantes ;

2. Un volet financier qui révèle au public le coût de financement des activités du Comité ITIE au cours de la période de référence ;
3. Un volet sur la documentation de l'impact de la mise en œuvre de l'Initiative en faisant le point sur les changements obtenus.

Le septième Rapport Annuel d'Avancement du Cameroun s'articule autour de deux parties : une première dédiée à l'évaluation générale de la performance annuelle en 2023 et une seconde consacrée aux principaux impacts obtenus au cours de la période de référence :

Illustration des faits marquants de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun en 2023



Mission de pré-validation du Secrétariat International de l'ITIE au Cameroun du 17 au 19 avril 2023 à Yaoundé
De gauche à droite : Mme Christina BERGER, M. Alex GORDY, Chef de mission du Secrétariat International de l'ITIE, M. Abdoulaye Yaouba, Mindel/MINFI, M. Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, Président du Comité ITIE



Sous la conduite de Madame le Secrétaire Permanent, en photo les membres de la délégation camerounaise qui ont pris part à la 9ème conférence mondiale de l'ITIE à Dakar au Sénégal du 13 au 14 juin 2023 à Dakar au Sénégal



Atelier de formation à l'utilisation des formulaires de déclaration de la conciliation ITIE (exercice 2021 du 02 juin 2023) à l'hôtel Mont Febe
De gauche à droite, le MINDEL/MINFI, le Secrétaire Permanent de l'ITIE



Atelier de publication du rapport ITIE 2021 du 15 septembre 2023 à l'hôtel Mont Febe de Yaoundé en présence du Vice-Président du Comité ITIE, Monsieur FUH Calistus Gentry, des personnalités, de la presse nationale et internationale

PREMIÈME PARTIE



.....

DANS LE SOUCI DE CAPTER LA PERFORMANCE ANNUELLE RÉALISÉE PAR LE COMITÉ ITIE EN 2023, IL CONVIENT DE :

- **PRÉSENTER LES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2023-2025 (CHAPITRE 1) ;**
- **DRESSER LA LISTE DES ACTIVITÉS MENÉES EN VUE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL (CHAPITRE 2) ;**
- **PRÉSENTER LES AUTRES ÉLÉMENTS DE PERFORMANCE ANNUELLE, EN CONSIDÉRANT LES EFFECTIFS DU COMITÉ ITIE ET LE COÛT DE FINANCEMENT EN 2023 (CHAPITRE 3) ;**
- **IDENTIFIER LES FORCES ET FAIBLESSES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU CAMEROUN. (CHAPITRE 4).**

CHAPITRE 1 :

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL

Une lecture approfondie du Plan de Travail triennal 2023-2025 dans sa dernière mise à jour du 05/04/2023 permet de dérouler les objectifs ci-après par axe:

OBJECTIF GENERAL :

Pas d'objectif Général connu

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

AXE 1 : ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE DU COMITE

Objectif spécifique 1 :

Améliorer l'efficacité du Comité et du Secrétariat Permanent

AXE 2 : TRANSPARENCE

Objectif spécifique 2 :

Améliorer la gouvernance et la redevabilité dans le secteur extractif

AXE 3 : RESULTATS ET IMPACT

Objectif spécifique 3 :

Améliorer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur les réformes du secteur extractif et dans l'espace civique en matière de redevabilité.

CHAPITRE 2 :

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ ITIE EN VUE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN DE TRAVAIL

Il convient ici de faire une présentation succincte des activités entreprises en 2023 par le Comité (I), puis d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs retenus dans le cadre dudit Plan (II) afin de dégager les leçons apprises de la mise en œuvre du chronogramme 2023 du Plan de travail triennal 2023-2025 (III).

01

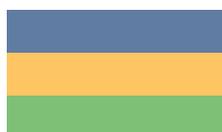
EVALUATION DU NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DU CHRONOGRAMME 2023 DU PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2023-2025

Le chronogramme 2023 contenu dans le Plan de Travail triennal 2023-2025 contenait au moment de l'adoption par le Comité ITIE en avril 2023 :

- Vingt-sept (27) activités et cent deux (102) sous activités ;
- Quarante-quatre (44) sous activités budgétés et cinquante-huit (58) sous-activités d'ingénierie (non budgétés) ;

Le niveau de mise en œuvre par le Comité ITIE des activités du chronogramme 2023 du PTT 23-25 est présenté dans la matrice ci-dessous :

LÉGENDE :



Couleur bleue : Activités réalisées

Couleur orange : Activités en cours

Couleur verte : Activités non réalisées

Neutre : Non adressée

Tableau 1 : Evaluation du niveau de mise en œuvre du chronogramme 2023 du Plan de travail 2023-2025

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
AXE I.1 : ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE DU COMITE ITIE OBJECTIF GENERAL : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU COMITÉ ET DU SÉCRÉTARIAT PERMANENT							
Axe I.1.1 : Capacitation du Comité ITIE et du Secrétariat Permanent Objectif spécifique I.1.1 : Renforcer les capacités du Comité et du Secrétariat Permanent							
	Mobilisation des ressources de l'Etat en vue du financement du PTT 2023-2025 pour la première année 2023	La dotation MINFI en 2023 a été effectuée (voir compte d'emploi)	Qui de droit	Financement effectif des activités du Comité par la dotation MINFI	En cours	Ordre de décaissement	Deux sous activités étaient prévues, 01 est réalisée. Reconduite en 2024
	Couverture des charges administratives et financières du Comité et du Secrétariat Permanent	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement des avances de salaire des personnels • Paiement des indemnités des sessions du Comité ITIE • Préparation administrative et documentaire de la prochaine validation 	Janv.-Dec	Les charges administratives et financières du Comité et du SP ont été payées	En cours 30%	Décharges diverses	Sur 10 sous activités prévues, trois ont été réalisés. Il faut observer que les éléments d'arrimage à la Norme ITIE 2023 contenus dans la composante « engagement des parties prenantes » demeure en attente de réalisation. Il s'agit de : (6) Régularisation du cadre contractuel des personnels du SP-ITIE ; (7) régularisation du cadre contractuels du cabinet Assife Reconduite en 2024
	Mise en œuvre intégrale du décret ITIE du 17 juillet 2018	Le Comité ITIE adopte chaque année un rapport d'activités connu dans le jargon ITIE sous le vocable « Rapport Annuel d'avancement ».	Aout	Deux RAA contenant des rapports d'activités ont été produits (celui de 2021 et celui de 2022)	En cours 25%	Site internet	Les sous activités ci-dessous sont non réalisées et devraient être reconduites en 2024 dans le cadre de l'arrimage à la NORME ITIE 2023 : (1) Renforcement de l'effectif du SP ; (2) Constatation de la composition de l'Unité de Gestion Administrative (UGA) et de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) ; (3) Réalisation par les services compétents du ministère en charge des finances d'un audit financier du compte d'emploi du Comité

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
	Finalisation du processus de révision du décret ITIE du 17 juillet 2018	Adoption d'un projet de décret par le Comité ITIE	-Aout -Janv. 2024	Un nouveau décret ITIE est disponible et accessible en ligne	En cours	Site internet	Le décret ITIE n°2024/00165/PM du 31 janvier 2024 a été signé au-delà du 31 décembre 2023.
	Collaboration avec les partenaires techniques ou financiers				Non réalisée		02 sous-activités étaient prévues.0 réalisée. Au regard de sa pertinence l'activité doit être reconduite
AXE I.2 : Maîtrise du processus ITIE par les parties prenantes							
Objectif spécifique I.2.1 : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de l'ITIE							
	Participation aux ateliers, séminaires, conférences et autres événements de l'ITIE tant au niveau national qu'international	<ul style="list-style-type: none"> Participation d'une délégation camerounaise à la conférence mondiale de l'ITIE qui s'est tenue au Sénégal du 12 au 15 juin 2023 Participation du point focal de l'INS à un atelier de renforcement des capacités sur l'utilisation des données ITIE qui s'est tenu du 14 au 15 novembre 2023, à Abidjan en Côte d'Ivoire. Participation du point focal PSR-MEE/DGI à un atelier de renforcement des capacités en matière d'enquêtes sur les exploitations minières illégales au BOTSWANA en septembre 2023 	<p>Juin</p> <p>Nov.</p> <p>Sept</p>	Participation effective des membres de l'ITIE aux ateliers de renforcement des capacités	Réalisée	Site internet Compte rendu de sessions en septembre 2023	
	Coopération avec les entités qui travaillent sur les thématiques en rapport avec la mise en œuvre de l'ITIE (Participation aux ateliers, séminaires, conférences et autres événements de l'ITIE tant au niveau national qu'international)	<ul style="list-style-type: none"> Participation du Comité ITIE aux différents Webinaires organisés au cours de la période sous revue Mission de pré-validation du SI-ITIE de l'ITIE au Cameroun en avril 2023 	Janv-oct	Participation effective du Comité ITIE aux activités organisées en ligne ou en présentiel sur les thématiques de l'ITIE et renforcement des capacités	Réalisée	Site internet	-Les points focaux sont priés d'indiquer les activités auxquelles ils ont représenté le SP/ITIE au cours de la période de référence et d'indiquer toutes références utiles

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
	Participation des Collèges à la mise en œuvre de l'ITIE	<ul style="list-style-type: none"> Participation des parties prenantes à l'élaboration du PTT23-25 Participation des différents collèges au processus de collecte des informations et de supervision de la production du Rapport ITIE 2021 Participation des différents collèges au processus de validation 	-Avril à nov.	-la participation des parties prenantes au plan de travail, au Rapport ITIE 2021 à la validation a été pleine et active	En cours 25%	Voir compte rendus de sessions, articles sur site internet, formulaires de validation	<p>Sur 05 sous activités programmées, 03 ont été réalisées.</p> <p>Les deux sous activités qui devraient être reconduites en 2024 sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> la participation des différents collèges aux activités de sensibilisation et de communication du Comité l'ITIE ; la participation des différents collèges à la formulation des propositions du Comité ITIE sur la réforme du cadre juridique et réglementaire du secteur extractif
	Renforcement des capacités des membres du Comité, des Points focaux et des personnels du Secrétariat Permanent	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de formation des entreprises de la déclaration unilatérale au remplissage du formulaire de divulgation du bénéficiaire effectif le 10 août 2023 à l'hôtel Mont Fébé Atelier de formation au remplissage du formulaire de déclaration ITIE de la conciliation 2021 Renforcement des capacités sur la transparence du commerce des matières premières durant la mission de pré-validation en avril 2023 Participation aux formations en lignes organisées par le SI-ITIE au cours de la période sous revue 	Accroissement des niveaux d'appropriation des membres de l'ITIE sur le bénéficiaire effectif, le formulaire de conciliation, la transparence du commerce des matières premières	Aout à oct.	En cours 25%		<p>Sur 13 sous activités, trois ont été réalisées, les 10 restantes sont encore pertinentes pour la mise en œuvre et devraient être reconduites en 2024</p>

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
AXE I.3 : Gouvernance du GMP							
Objectif spécifique I.3 : Améliorer la Transparence et l'équité au sein du Comité et du SP							
	Suivi de la mise en œuvre de l'ITIE par le GMP	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de 15 sessions du Comité ITIE : <ul style="list-style-type: none"> 04 & 05 avril 18 & 19 avril 1er et 02 juin 17 & 18 août 30 & 31 août 14 & 15 septembre 26 & 27 septembre 2023 21 novembre 2023 Suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations du Comité Remplissage des trois formulaires de validation Suivi des protocoles des collèges des entreprises et de la société civile 	Renforcement de la supervision du Comité sur la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun	Avril-nov.	75%	Voir compte rendu de sessions	Sur 07 sous activités prévues, 06 ont été réalisées. Le renforcement de la représentativité et de la participation du genre dans le Comité devraient être reconduites en 2024
AXE II : TRANSPARENCE							
OBJECTIF GENERAL : AMELIORER LA GOUVERNANCE ET LA REDEVABILITE DANS LE SECTEUR EXTRACTIF							
AXE II.1 : Rapportage ITIE de l'exercice 2021							
Objectif spécifique II.1 : Poursuivre la production et la publication des informations ITIE dans le format et délai requis							
	Production du Rapport ITIE 2021	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration, examen et adoption des TDRs de l'AI pour la réalisation du Rapport ITIE 2021 Recrutement de l'AI pour la réalisation du Rapport ITIE 2021 Production et publication du Rapport ITIE 2021 Remplissage et publication du formulaire des données résumées 2021 	Renforcement de la transparence et de la redevabilité dans le rapport ITIE 2021	Sept.	Réalisée	Comptes rendus des sessions et site internet du Comité ITIE	

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
AXE II.2 : Mise en œuvre des chantiers prioritaires							
Objectif spécifique II.2 : Renforcer la transparence dans le secteur extractif							
	Publication des contrats extractifs	-Publication en ligne des contrats miniers	Six (06) permis d'exploitation ont été publiés sur les sites officiels du Comité ITIE et du MINMIDT	Oct.	25%	Site internet	Dans le PTT23-25, aucune sous activités sur la divulgation des contrats n'a été programmée en 2023. Six activités ont été prévues en 2024
	Divulgation des bénéficiaires effectifs	Contribution de l'ITIE à l'élaboration, la mise en place d'un cadre légal et réglementaire en vue de la divulgation des bénéficiaire effectif du secteur extractif à travers la participation de l'ITIE au Comité Interministériel chargé de l'évaluation du Cameroun par les pairs du forum mondial placé auprès de la Direction Générale des Impôts	<ul style="list-style-type: none"> Obligation en vertu de la Loi des Finances 2023, de déclarer les bénéficiaires effectifs et sanction contenues dans le Code Général des Impôts en son article L8 quinquets. Prise d'un décret d'application du bénéficiaire effectif (nov.2023) 	Janv.-déc.	25%	Article site internet et comptes rendus de sessions	Les résultats de la validation 30/100 sur l'exigence 2.5 montrent clairement que le Cameroun est resté en deca des attentes de la Norme ITIE 2019 et 2023. Quatre sous activités étaient prévues.
	Mise en œuvre de la politique d'intégration ITIE	Divulgations des données complémentaires sur les sites internet des entités déclarantes du secteur public et du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> Gaz du Cameroun et SNH publient les données ITIE sur leur site internet 	Janv.-dec	25%	Site internet	04 sous activités ont été prévues en 2023, une seule est en partie réalisée. Ce chantier doit être accéléré en 2024 pour produire un Rapport ITIE conforme à la Norme ITIE 2023

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
	Elaboration et mise en œuvre d'une feuille de route sur la transition énergétique au Cameroun						03 sous activités étaient prévues en 2023, aucune n'a été réalisée
	Suivi du changement climatique et de la protection de l'environnement						03 sous activités étaient prévues en 2023, aucune n'a été réalisée
	Elaboration et mise en œuvre d'une feuille de route sur la transparence du commerce des matières premières stratégiques						03 sous activités étaient prévues en 2023, aucune n'a été réalisée
	Réalisation des études sur d'autres chantiers prioritaires de l'ITIE						02 sous activités étaient prévues en 2023, aucune n'a été réalisée tel le genre, les dépenses sociales et environnementales
AXE II.3 : Contribution aux réformes du secteur public en liaison au secteur extractif							
Objetif spécifique II.3 : Participer à l'amélioration du cadre légal et réglementaire du secteur extractif							
	Contribution à l'élaboration des textes d'application des Codes pétrolier et minier	Sensibilisation en continue des acteurs du secteur minier sur les thématiques de la divulgation des contrats minier, du bénéficiaire effectif, du local content, etc.	Prise d'un nouveau code minier par le gouvernement en novembre 2023	Janv-oct	25%	Site inter-net « cadre juridique et réglementaire »	04 sous activités ont été prévues et aucune n'a été réalisé comme envisagé

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
AXE II.4 : Suivi-évaluation de la transparence du secteur extractif							
Objectif spécifique II.4 : Garantir l'atteinte des objectifs de transparence en 2023							
	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'AI au cours des sessions du Comité à l'Administrateur Indépendant	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'AI au cours des sessions du Comité à travers la mise à jour régulière des informations par le Secrétariat Permanent	Voir les réformes juridiques en lien avec l'ITIE au cours de la période sous revue	Janv. oct.	Réalisée	Compte rendu de sessions du Comité ITIE Voir rapport ITIE 2021 Voir formulaire résultats & impact de la validation	Voir fenêtre suivi des recommandations sur le site internet du Comité ITIE www.eiticameroun.org
	Suivi de la Transparence en 2023	Remplissage du formulaire Transparence en aout 2023	Formulaire remplis et transmis à l'international	Aout	Réalisée		
AXE III : RESULTATS ET IMPACT							
OBJECTIF GENERAL : AMELIORER L'IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE SUR LES REFORMES DU SECTEUR EXTRACTIF ET DANS L'ESPACE CIVIQUE EN MATIERE DE REDEVABILITE							
AXE III.1 : Promotion de l'ITIE comme outil de transparence qui facilite l'accès aux données ITIE fiables, en rendant compte de l'État de la gouvernance des secteurs pétroliers, gazier et minier tout en contribuant au débat public sur ladite gouvernance							
Objectif spécifique III.1.1 : Renforcer l'implication des principaux Collèges chargés de communiquer au regard de la Norme ITIE							
	Assurance de la participation des différents collèges à la planification, la mise à jour, ainsi qu'au suivi-évaluation du Plan de communication de 2023	Consultation et prise en compte des avis des parties prenantes au Plan de communication 2023 contenu dans le PTT23-25 et lors de l'élaboration des Rapports Annuels d'Avancement 2021 et 2022	Un plan de communication consensuel 2023 existe • Deux RAA ont été produits et publiés	Janv. Avril	Réalisée	Site internet	

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
	Participation active à la sensibilisation/ communication ITIE des entités publiques et privées impliquées dans le processus				Non réalisée		A reconduire en 2024
Objectif spécifique III.1.2. : Renforcer l'implication des principaux Collèges chargés de communiquer au regard de la Norme ITIE							
	Accroissement des niveaux de connaissance et de compréhension de l'ITIE et de la gouvernance du secteur extractif	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de présentation au public du Rapport ITIE 2021 du 15 septembre 2023 à l'hôtel Mont febe Hébergement et animation du site internet du Comité Monitoring de la presse nationale Collaboration avec les cellules de communication MINFI et MINMIDT 	<ul style="list-style-type: none"> La visibilité a été assurée au cours de la période de référence 		En cours 55%	Site internet	09 sous activités étaient prévues, 05 ont été réalisées
Objectif spécifique III.1.3. : Renforcer l'utilisation des informations ITIE par les publics cibles pour animer le débat public sur la gouvernance des ressources extractives							
	Utilisation des informations ITIE pour renforcer le débat public sur la gouvernance du secteur extractif	Production de nouveaux supports de communication en version numérique « points forts du rapport ITIE 2021 »	Accroître le niveau d'appropriation du rapport ITIE 2021		07%	Site internet	Sur 07 activités, une seule est en cours de réalisation
AXE III.2. : Suivi des recommandations issues de la mise en œuvre							
Objectif spécifique III.2. : S'assurer de la prise en compte des leçons tirées de la mise en œuvre							

N	Activités programmées	Sous activités implémentées	Mois de réalisation	Résultats obtenus	Réalisées, Non réalisées/ En cours	Vérification	Observations
	Implémentation des recommandations tirées de la mise en œuvre	Mise en œuvre des recommandations et résolutions du Comité ITIE Mise En œuvre des mesures correctives de la validation	Suivi effectif de la mise en œuvre des recommandations ITIE	Janv-oct	En cours 28%	Suivi du Comité lors de l'adoption du compte rendu de la dernière session Matrice de suivi des résolutions et recommandations du Comité ITIE Matrice De suivi des mesures correctives de la validation de 2018	07 sous activités étaient prévues, deux ont été réalisées
Objectif spécifique III.3.2 : Assurer le suivi des résultats et impact de la mise en œuvre durant la période de référence du Plan de travail							
	Suivi des résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE de 2022 à 2024	Analyse des résultats obtenus du renseignement du formulaire résultats et impact pour la période allant de 2021 à 2023	Le Comité après analyse a adopté le formulaire résultats & impact de la validation	Aout -sept	Réalisée		
AXE III.4 : Plan de travail							
Objectif spécifique III.4 : Elaboration, mise en œuvre et suivi-évaluation de la mise en œuvre du PTT							
	Suivi-évaluation du niveau de mise en œuvre du PTT 2023-2025	Rédaction et adoption du RAA 2021 et 2022 ; Plan de Travail 2023-2025	Un plan de travail opérationnel est disponible	Aout	En cours		02 sous activités ont été prévues, une seule a été réalisée

OBJECTIF GENERAL : Pas d'objectif Général connu

Tableau 2 : Appréciation du niveau de réalisation des activités et d'atteinte des objectifs en 2023.

Axes	Objectifs spécifiques	Niveau d'implémentation	Objectif atteint ?
AXE 1: ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE DU COMITE	Objectif spécifique 1: Améliorer l'efficacité du Comité et du Secrétariat Permanent	Sur 14 activités programmées : • 03 sont réalisées ; • 06 sont en cours ; • 05 sont NON réalisées, Pourcentage implementation des activités: 64%	L'objectif 1 est en voie d'être atteint
AXE 2: TRANSPARENCE	Objectif spécifique 2 : Améliorer la gouvernance et la redevabilité dans le secteur extractif	Sur 11 activités programmées, 04 sont en cours de réalisation, 03 sont réalisées, 04 sont NON réalisées Pourcentage d'implémentation des activités : 64%	L'objectif 2 est en voie d'être atteint
AXE 3: RESULTATS ET IMPACT	Objectif spécifique 3 : Améliorer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur les réformes du secteur extractif et dans l'espace civique en matière de redevabilité	Sur 07 activités programmées, 04 sont en cours de réalisation, 02 sont réalisées, 01 est NON réalisée Pourcentage d'implémentation des activités : 86%	L'objectif 3 est voie d'être atteint
		22 activités ont été implémentées sur 27.	

En terme de leçons tirées de la mise en œuvre du Plan de travail au cours de la période sous revue, il y'a lieu de relever les points ci-après:

- i. Un Plan de travail a été rédigé après consultation des parties parties prenantes, puis approuvé par le Comité. Son implementation a connu un certain retard pour son adoption.
- ii. En ce qui concerne la structuration des activités réalisées, l'essentiel a porté sur la tenue des réunions du Comité, des ateliers de formation (beneficiaire effectif, formulaire de conciliation), atelier de sensibilisation (rapport ITIE 2021), participation aux webinaires, participation aux rencontres nationales et internationales, animation du site internet, élaboration participative du rapport ITIE 2021, élaboration participative du Plan de travail (triennal et annuel), préparation et conduite de la validation.
- iii. Les activités d'ingenierie telles que : les feuilles de routes sur la transition énergétique, le changement climatique, la transparence du commerce des matières premières stratégiques, la réalisation d'études sur les chantiers prioritaires mettant en lumière l'utilisation des données ITIE, la sensibilisation dans la ou les localités riveraines, ont été reportées en 2024 ;
- iv. Le suivi des recommandations ITIE a été fait principalement par la mise à jour régulière par le Secrétariat Permanent de la matrice de suivi y relative et son examen a été fait en session du Comité;
- v. Le débat public au sein du Comité a été effectif (Cf. compte rendu de sessions de l'année 2023).

CHAPITRE 3 :

AUTRES ELEMENTS DE PERFORMANCE ANNUELLE: COMPOSITION DU COMITE ITIE

La ressource humaine mobilisée au cours de l'année 2023 est une donnée clé pour comprendre la performance de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. En parcourant la Décision MINFI du 12 février 2020 portant constatation de la composition du Comité ITIE, celle-ci se présente comme dans le tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 : Composition détaillée du Comité au cours de l'année 2023

°ORGANISMES REPRÉSENTÉS		
1	Un Président du Comité/MINFI	
2	Un Vice-Président,/MINMIDT	
ADMINISTRATIONS		Composante
1	Un Représentant du Secrétariat Général de la Présidence de la République	Administration
2	Un Représentant du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre	Administration
3	Un Représentant du Ministère en charge des Finances*	Administration
4	Un Représentant du Ministère en charge des Mines*	Administration
5	Un Représentant du Ministère en charge du Développement Local	Administration
6	Un Représentant de la Société Nationale des Hydrocarbures	Administration
7	Un Représentant du Ministère de la Justice	Administration
8	Un Représentant du Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC)	Administration
SECTEUR PRIVE		Composante
1	Un Représentant du sous- secteur du transport pétrolier(COTCO)	Secteur privé
2	Un organisme Représentant le secteur minier (Fédération Minière du Cameroun)	Secteur privé
3	Un Représentant du sous-secteur gazier (Gaz du Cameroun)	Secteur privé
4	Un Représentant de PERENCO Cameroon	Secteur privé
5	Un Représentant de NOBLE ENERGY	Secteur privé
6	Un Représentant d'ADDAX	Secteur privé
7	Un Représentant du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)	Secteur privé
8	Un représentant de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines, et de l'Artisanat	Secteur privé
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES & PARLEMENT		Composante
1	Un Représentant du Sénat issu de l'opposition	Parlement
2	Un Représentant du Sénat issu de la majorité au pouvoir	Parlement
3	Un Représentant de l'Assemblée Nationale	Parlement
4	Un Représentant de l'Assemblée Nationale	Parlement

5	Le maire de la commune d'Ibato (Région du sud-ouest)	CTD
6	Le maire de la commune de Bétaré Oya (Région de l'Est)	CTD
ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE		Composante
1	Un Représentant de la coalition Publiez Ce QueVous Payez (PCQVP)	Société civile
2	Un Représentant de Transparency International Cameroon (TI)	Société civile
3	Un Représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA)	Société civile
4	Un Représentant de l'Union des Journalistes (UJC)	Société civile
5	Un Représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun (ACIC)	Société civile
6	Un Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC)- Service National Justice et Paix (SNJP)	Société civile
7	Un Représentant du Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)	Société civile
8	Un Représentant d'Action for Governance over Natural Resource (AGRN)	Société civile

Le Secrétariat permanent chargé d'assurer la mise en œuvre du Plan de travail et des résolutions du Comité ITIE reste constitué des :

- Points focaux de l'ITIE provenant des administrations, des entités publiques ou privées, de la société civile ;
- Personnels permanents dont : un Secrétaire Permanent, un Responsable de la communication, un Responsable de la gestion des données, un comptable, et de trois personnels d'appui, tous en attente de la finalisation de leur contractualisation.

CHAPITRE 4 :

FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU CAMEROUN

Au titre des points forts de la mise en œuvre de l'Initiative au cours de la période de référence, l'on peut énumérer :

- Le renforcement de la supervision du Groupe Multipartite sur la mise en œuvre de l'ITIE ;
- L'effectivité de la consultation des parties prenantes externes dans le cadre de l'élaboration du plan de travail ;
- L'effectivité des rencontres entre les parties prenantes dans et en dehors du Comité concernées par le processus ITIE ;
- La mise à disposition régulière en direction du grand public, d'une information fiable, régulière, de qualité sur le secteur extractif notamment à travers le Rapport ITIE 2021 ;
- L'effectivité du débat public sur les thématiques de la gouvernance extractive (publication des contrats, lutte contre la corruption notamment sur l'affaire Glencore, participation de l'Etat dans les entreprises extractives) ;
- Le maintien des acquis de la dernière validation.

Toutefois, il restera d'œuvrer pour :

COMPOSANTE ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- Une présence active du Champion de l'ITIE dans les activités ;
- La remise effective des contrats de travail aux personnels en service suivi de leur prise d'effets ;
- Une publication en ligne des comptes rendus de sessions du Comité ;
- Une définition consensuelle de l'objectif triennal et annuel de la mise en œuvre de l'ITIE.

COMPOSANTE TRANSPARENCE

- Un renforcement des capacités sur les thématiques identifiées par les parties prenantes et en lien avec la gouvernance du secteur extractif ;
- Une évolution plus rapide des entités publiques et privées vers l'intégration ITIE ;
- Une prise en compte de l'impact environnemental dans les Rapports ITIE.

COMPOSANTE RESULTAT ET IMPACT

- Une mise en œuvre de l'ITIE dans les délais ;
- Une mobilisation des ressources auprès des partenaires pour le financement des activités du Plan de travail ;
- Un recours à la planification annuelle des activités budgétisées ;
- La formation des publics cibles capables d'utiliser les informations ITIE pour le débat public ;
- La relance des activités de diffusion des Rapports ITIE dans les localités riveraines ;
- Une appropriation par les membres de l'ITIE des exigences à améliorer dans la Norme ITIE 2023. Il s'agira des exigences ci-après : engagement des entreprises (1.2), engagement de la société civile (1.3), Gouvernance du Groupe multipartite (1.4), Plan de travail, suivi et examen (1.5), Cadre juridique (2.1), Octroi des contrats et des licences (2.2), Exploration (3.1), Divulgateion exhaustive des taxes et des revenus (4.1), Coûts des projets (4.10), Dépenses sociales et environnementales (6.1), Impact environnemental (6.4)

DEUXIÈME PARTIE



.....

POUR MIEUX APPRÉHENDER L'IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU COURS DE LA PÉRIODE ÉVALUÉE, IL CONVIENT DE LISTER LES ACTIVITÉS MÉNÉES PAR LES AUTRES PARTIES PRENANTES SÉPARÉMENT DU COMITÉ ITIE (CHAPITRE 1), POUR ENSUITE METTRE EN LUMIÈRE LES PRINCIPAUX RÉSULTATS EFFECTIVEMENT OBTENUS (CHAPITRE 2), ET DONNER UN APERCU DES RÉPONSES DU COMITÉ ITIE AINSI QUE DES AUTRES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES AUX RECOMMANDATIONS ITIE (CHAPITRE 3).

ACTIVITES MENEES PAR LES AUTRES PARTIES PRENANTES CONCERNEES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE

01

ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

1.1. ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CENTRE RÉGIONAL AFRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE ET COMMUNAUTAIRE(CRADEC)

Etude : Etat de la transparence sur les bénéficiaires effectifs (avril 2023)⁵
et Une cérémonie de remise officielle au gouvernement camerounais⁶

Les résultats de cette étude ont permis d'organiser une cérémonie de remise officielle du document aux Services du PM. Ce dernier a été représenté par un Chargé d'Etude. Le MINFI, Président du Comité ITIE au Cameroun était représenté par le Secrétariat Permanent ITIE. Au total, une trentaine de participants a échangé sur la transparence sur le bénéficiaire effectif au Cameroun. Ce que nous retenons des conclusions et recommandation.

Dans le cadre de la loi des finances pour l'année 2023, le Cameroun a introduit une disposition obligeant les entreprises à déclarer leurs bénéficiaires effectifs, c'est-à-dire les personnes physiques qui à la fin profitent des richesses créées et en tire un revenu.

L'objectif de cette mesure qui survient elle-même avec la promulgation par le ministère des finances d'un guide en la matière, est de promouvoir la transparence, qui est l'un des éléments nécessaires pour lutter contre les flux financiers illicites liés à la fraude et l'évasion fiscale, au financement du terrorisme, au blanchiment d'argent et à la corruption. Le registre de ces bénéficiaires effectifs sera d'ailleurs entretenu et géré par la Direction Générale des Impôts.

Des études montrent que le Cameroun perd chaque année des millions de dollars en recettes fiscales en raison de l'abus fiscal des multinationales et surtout l'évasion fiscale pratiquée par les personnes fortunées. La transparence sur les bénéficiaires effectifs est considérée comme un outil essentiel pour identifier ces flux financiers illicites et récupérer les recettes fiscales perdues.

En tant que producteur de pétrole et de richesses minérales, le pays fait partie de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), dont une exigence de sa norme 2019 demande de publier les informations sur la propriété effective des entreprises extractives. Le gouvernement camerounais s'est également engagé à divulguer les noms des bénéficiaires effectifs des entreprises chargées des dépenses liées à la Covid-19 dans le cadre des facilités de financement du FMI.

Le présent rapport sur l'état de la transparence sur la propriété effective au Cameroun est une proposition qui présente des options d'amélioration possible sur cette question.

Il est par exemple crucial que le Cameroun renforce son cadre juridique pour éviter de s'enliser dans le débat sur les questions de droit de la protection des données personnelles ; améliore les mécanismes de contrôle, de vérification et de certification ; impose des sanctions dissuasives et garantisse l'accès à ces informations pour toute personne afin de renforcer l'effet de redevabilité.

La divulgation exhaustive des bénéficiaires effectifs n'est pas la solution magique à la mobilisation plus efficiente de ressources financières domestiques non génératrices d'endettement. Mais elle peut contribuer de manière significative à prévenir la fuite des actifs et des ressources financières, renforcer la confiance du public et favoriser un développement durable et équitable.

⁵ https://www.cradec.net/images/2023/rapports/Cameroun_-La_Transparence_Sur_Les_Bnficiaires_Effectifs_en_2023.pdf

⁶ https://www.cradec.net/images/2023/rapports/RAPPORT_CAFE_PRESSE_06_JUIN_2023.pdf

Le rapport estime ainsi, que la mise en œuvre réussie de la transparence des bénéficiaires effectifs nécessite la collaboration entre le gouvernement, les entreprises, la société civile, les organismes internationaux et surtout la presse pour créer un cadre solide et efficace.

Une étude sur la transparence du secteur minier : Cas du sous-secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle au Cameroun a été conduite par le CRADEC⁷

Les résultats de cette étude, accompagnée par une Note politique⁸ ont permis de relever que le Cameroun a engagé le chantier de la transparence de son sous-secteur minier artisanal et artisanal semi-mécanisé. Dans cette perspective de la transparence dans le sous-secteur et en rapport avec la Norme ITIE 2019, l'étude relève les points ci-après :

- 1. Concernant l'Exigence 2.1 (Cadre légal et régime fiscal) :** Le cadre légal et le régime fiscal camerounais prévoient des dispositions relatives à l'EMAPE. Il s'agit notamment des textes de base tel que les Lois de Finances, le Code de transparence (2018), le Code minier (2016), etc. Cependant, faute de modalités d'application de ces textes et/ou d'adoption de textes particuliers, ce cadre légal et institutionnel reste à parfaire.
- 2. Concernant l'Exigence 2.2 (Octroi des licences) :** Des dispositions sont prévues dans le Code minier en matière d'octroi des EMAPE. Cependant, le décret de 2014 du Code minier de 2001, traite encore de l'artisanat peu mécanisé tandis que le Code minier de 2016 dispose de l'artisanat semi-mécanisé et peine encore à avoir son décret d'application.
- 3. Concernant l'Exigence 2.3 (Registre des licences) :** il a été observé qu'il existe un vide juridique en matière d'élaboration et de tenu d'un registre des autorisations d'exploitation artisanale et autorisations d'exploitation artisanales semi-mécanisées
- 4. Concernant l'Exigence 2.4 (Divulgarion des contrats et licences) :** les artisans miniers, comme tout opérateur minier, sont astreints, conformément aux à l'Art. 6 du Code de transparence, à la divulgation de leurs obligations contractuelles (cahier de charge, notice d'impact environnemental et social, étude d'impact environnemental et social sommaire, etc.).
- 5. Concernant l'Exigence 2.5 (Propriétaire effectif) :** l'article 145(1) du Code minier de 2016 dispose que « Tout titulaire ou demandeur d'un titre minier, d'autorisation ou d'exploitation des carrières ainsi que leurs sous-traitants directs ont l'obligation de fournir à l'administration compétente, l'identité de toutes les parties ayant des intérêts dans le titre minier ». Ledit article fixe un seuil de 5% d'actions pour la déclaration des propriétaires effectifs. Cependant, en l'état actuel de la mise en œuvre de l'ITIE, les artisans miniers y compris ceux de la semi-mécanisation, échappent à cette divulgation ; toute chose qui laisse planer les risques de flux financiers illicites dans le secteur de l'EMAPE (Fausse déclaration des volumes de production et des flux de paiement/fraude et évasion fiscale, blanchiment et financement du terrorisme, corruption).

Face à ces observations d'ordre générale, une recommandation principale a été formulé à savoir celle de procéder à l'élaboration des rapports ITIE thématiques propre à l'EMAPE au regard de la spécificité de ce sous-secteur et de la place qu'il occupe actuellement dans le secteur minier camerounais.

Il est important de relever qu'à la suite de la production de ce rapport, le cadre juridique camerounais a évolué avec la publication de Loi 2023/014 du 19/12/2023 portant Code minier au Cameroun.

D'autres activités organisées par le CRADEC ont porté soit sur le plaidoyer, la diffusion de l'information relativement à la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun. On peut se référer sur les liens ci-après :

⁷ https://www.cradec.net/images/2023/rapports/ETUDE_SUR_LA_TRANSPARENCE_DU_SECTEUR_MINIER.pdf

⁸ https://www.cradec.net/images/2023/rapports/Note_Politique_-_transparence_secteur_minier.pdf

- Analyse du projet de révision du décret 2018 sur la Norme ITIE 2019
- Réunion des OSC membres du Comité pour la mise en œuvre des orientations de la mission de pré validation du SI (26 avril 2023)
- Réunion des OSC élargies pour la préparation de la validation du Cameroun 2023 (23 mai 2023)
- Rencontre du collège OSC-ITIE sur la transparence dans les industries extractives, du 06 juin 2023

Sur invitation du Secrétariat international ITIE, plusieurs OSC ont répondu présents aux Webinaires sur la transparence, la transition énergétique, le genre et le secteur extractif en 2023. Le CRADEC a participé en présentiel, à l'atelier sur le Commerce des matières premières stratégiques, du 14 au 15 novembre 2023, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

1.2. ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE GAD

Note du 25 mars 2023 à l'attention du comité de pilotage (COFIL) de la plateforme de représentation et de redevabilité des OSC – ITIE CAM

- **Cibles :** Coordination des OSC-ITIE Cameroun
- **Exigences ITIE visée :** Exigence 1.3 ; Exigence 1.5 ; Protocole de la Société civile
- **Source de vérification :** Mail aux membres du Comité de pilotage Provisoire OSC-ITIE Cam ; diffusions WhatsApp
- **Support disponible :** voir en annexe

Contributions du GAD en vue de la note/Alerte des Organisations de la Société Civile (OSC – ITIE CAM) du 03 Avril 2023 en prélude à l'examen de la validation du Cameroun à l'ITIE en octobre 2023

- **Cibles :** Mr. le Président du Comité ITIE Cameroun ; Mme le Secrétaire Permanent
- **Exigences ITIE visée :** Exigence 1.3 ; Exigence 1.5 ; Protocole de la Société civile
- **Source de vérification :** Courrier physique (décharge)- Comité de Pilotage plateforme des OSC-ITIE Cameroun ; diffusions WhatsApp
- **Support disponible :** voir en annexe

Contributions du GAD aux échanges, élaboration et dispatching du rapport de la réunion de concertation des OSC-ITIE du 17 avril 2023 en prélude à la rencontre avec la Mission du secrétariat international de l'ITIE

- **Cibles :** OSC membres de Plateforme OSC-ITIE Cam ; Organisations et acteurs de la Société Civile
- **Exigences ITIE visée :** Exigence 1.3 ; Protocole de la Société civile
- **Source de vérification :** diffusions WhatsApp ; plateforme OSC-ITIE
- **Support disponible :** Rapport réunion du 17 avril 2023 ; voir en annexe

Note du GAD (Observations et propositions) du 09 mai 2023 en prélude à l'examen de la Validation du Cameroun à l'ITIE en Octobre 2023

- **Cibles :** OSC membres de Plateforme OSC-ITIE Cam ; Organisations et acteurs de la Société Civile
- **Exigences ITIE visée :** Exigence 1.3 ; Exigence 7.3 ; Protocole de la Société civile
- **Source de vérification :** diffusions WhatsApp ; plateforme OSC-ITIE
- **Support disponible :** voir en annexe ; pièce jointe

Avis et commentaires du GAD le 19 mai 2023 sur 04 documents :

- A. Projet de Rapport Annuel d'Avancement 2022 du Comité ITIE Cameroun
- B. Projet de Rapport Annuel d'Avancement 2021 du Comité ITIE Cameroun
- C. Note de présentation du mini plan d'urgence de la validation itie 2023
- D. Mini plan d'urgence pour la validation 2023 du cameroun

- **Cibles :** Coordination des OSC-ITIE Cameroun
- **Exigences ITIE visée :** Exigence 7.4
- **Source de vérification :** Mail au Secrétariat Permanent ITIE Cameroun
- **Support disponible :** voir en annexe ; et pièces jointes

Contributions du GAD aux échanges du 23 mai 2023 : Rencontre du collège élargi de la Société civile aux lendemains de la Mission du secrétariat international de l'ITIE

- **Exigences ITIE visée :** Exigence 1.3 ; Protocole de la Société civile
- **Source de vérification :** Rapport de la rencontre du 23 mai 2023 ; photos
- **Support disponible :** voir en annexe

Note du GAD du 27 mai 2023 (propositions en vue de pallier à la redevabilité limitée des OSC ITIE) en prélude à l'examen de la Validation du Cameroun à l'ITIE en Octobre 2023

- **Cibles :** OSC membres de Plateforme OSC-ITIE Cam ; Organisations et acteurs de la Société Civile ; Groupe Multipartite ; Secrétariat permanent ITIE Cameroun
- **Exigences ITIE visée :** Exigence 1.3 ; Exigence 7.3 ; Protocole de la Société civile
- **Source de vérification :** diffusions WhatsApp ; plateforme OSC-ITIE
- **Support disponible :** voir en annexe ; pièce jointe

Avis et commentaires du GAD, en date du 06 juin 2023, sur l'engagement des parties prenantes dans le processus ITIE au Cameroun

- **Cibles :** OSC membres de Plateforme OSC-ITIE Cam ; OSC siégeant au sein du Groupe Multipartite
- **Exigences ITIE visée :** Exigences 1.1 ; 1.3 ; 1.4
- **Source de vérification :** Rapport du GAD, diffusions WhatsApp ; plateforme OSC-ITIE
- **Support disponible :** voir en annexe ; pièce jointe

Lobbying et Plaidoyer : Contributions du GAD à la mobilisation et la capacitation des parlementaires en vue du débat autour de l'ITIE au cours du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2023, le 06 Juillet 2023 à l'Assemblée Nationale et au Sénat Cameroun

- **Cibles :** Parlementaires (Députés et Sénateurs)
- **Exigences ITIE visée :** Exigence 1.3e-ii ; Exigence 4 ; Exigence 7.1 ;
- **Source de vérification :** diffusions WhatsApp ; plateforme OSC-ITIE
- **Support disponible :** voir en annexe ; pièce jointe

Note d'information et de sensibilisation du GAD du 12 Octobre 2023, sur l'examen de la validation ITIE entamée pour le Cameroun

- **Cibles** : Populations camerounaises ; OSC membres de Plateforme OSCC-ITIE Cam ; Réseaux d'associations, Organisations de jeunesse (PLAVOLCAM / MINJEC) leaders de la Société Civile Camerounaise
- **Exigences ITIE visée** : Exigence 7.1
- **Source de vérification** : diffusions WhatsApp ; plateforme OSCC-ITIE
- **Support disponible** : voir en annexe ; pièce jointe

1.3.CARNETS NOIRS DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Comité ITIE a été éprouvé par la perte du représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun, Dr Abdoul Wahabi Maliki décédé en fin d'année 2023.

02

ACTIVITES REALISEES PAR LES ENTREPRISES EXTRACTIVES

Outre les activités relevant de leur Responsabilité Sociale et Environnementale, les représentants des entreprises extractives ont au cours de la période sous revue :

- Pris part régulièrement aux différentes sessions du Comité ITIE ;
- Mis à disposition les données attendues dans le cadre de la production du Rapport ITIE 2021 ;
- Participé aux ateliers de renforcement des capacités organisés par le Comité ITIE ainsi que le Secrétariat International de l'ITIE ;
- Pris part aux activités concourant à la préparation et la conduite du processus de validation, etc ;
- Ont régulièrement communiqué avec les membres du Collège élargi du sous secteur pétrolier ;
- Etc.

03

ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LES ENTITÉS PUBLIQUES ET ASSIMILÉES

De manière général, les différentes entités publiques⁹ impliquées dans le processus ITIE ont concourru à la mise en œuvre de l'Initiative au Cameroun en :

- Prenant part régulièrement aux différentes sessions du Comité ITIE ;
- Fournissant les données ITIE attendues dans le cadre de la production du Rapport ITIE 2021 ;
- Pris part aux ateliers de renforcement des capacités organisés par le Comité ITIE, le Secrétariat International de l'ITIE ;
- S'investissant dans les activités concourant à la préparation de la validation, la conduite du processus de validation, etc ;

De façon spécifique,

En marge de l'organisation régulière des sessions du Comité, le MINMIDT a :

- Contribué à la révision du nouveau code minier de décembre 2023 qui met l'accent sur les mesures d'attractivité des investissements dans ledit secteur ;
- Encouragé la publication des contrats miniers,
- Sensibilisé les entreprises minières à la divulgation du bénéficiaire effectif;

Pour ce qui est de la SNH, cette entreprise d'Etat a œuvré dans la publication en ligne de ses rapports annuels financiers et autres documents sur le secteur pétrolier sur son site internet ;

Etc.

⁹ PRC

CARNETS NOIRS

Le Comité ITIE a été éprouvé le 21 janvier 2023 par la perte de son Vice-Président, Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Monsieur Gabriel Dodo NDOKE. En image, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Chief Dr Dion NGUTE, représentant personnel du Président de la République s'inclinant devant la gerbe de fleurs offerte par le couple présidentiel au cours des obsèques officielles.



CHAPITRE 2 :

PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE EN 2023

Durant la période sous revue, le Comité a fait des efforts devant lui permettre de surmonter les défis qui se présentaient à lui dans le cadre de la réussite de la nouvelle validation du Cameroun à l'ITIE. Les avancées ci-dessous ont été enregistrées :

1. RÉAFFIRMATION ET RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DE L'ETAT

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

Au terme de son séjour au Cameroun, la mission de pré-validation du Secrétariat International de l'ITIE d'avril 2023, avait proposé au gouvernement de doubler d'effort sur l'engagement de l'Etat.

ACTIONS ENTREPRISES :

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de travail, (cf. activité 30 « implémentation des recommandations tirées de la mise en œuvre »), le Secrétaire Général de la Présidence de la République a répercuté au Premier Ministre les Très Hautes Instructions du Chef de l'Etat lui prescrivant de prendre l'acte de renouvellement de l'engagement de l'Etat à l'Initiative. De même, au cours de la période sous revue, la sensibilisation des hauts fonctionnaires du MINMIDT au cours des diverses activités du Comité ITIE (sessions, ateliers) sur les questions des bénéficiaires effectifs, divulgation des contrats a influencé la réforme minière contenue dans la Loi N°2023/014 du 19 décembre 2023 portant Code minier. Par ailleurs, l'accent mis sur le travail du Comité ITIE au sein du Comité interministériel a permis de bouger les lignes à travers la signature du décret 2023/06801/CAB/PM du 27 septembre 2023 fixant les modalités d'application de l'article L8 quinquies du Code Général des Impôts relatif à la transparence du bénéficiaire effectif.

RÉSULTATS/EFFETS OBTENUS :

- Réaffirmation du Haut engagement de l'Etat à demeurer pays membre de l'Initiative
- Adaptation à la Norme ITIE et enrichissement du cadre juridique et réglementaire du secteur extractif au Cameroun

SOURCE DE VÉRIFICATION

- Archives numériques du Comité ITIE
- <https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/lois/6925-loi-n-2023-014-du-19-decembre-2023-portant-code-minier>

2. RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DU COMITÉ ET DU SECRÉTARIAT PERMANENT

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

La question du statut juridique du Comité ITIE en vue de booster a alimenté les débats en son sein. Les principales préoccupations portaient à la fois sur la question d'indépendance du Collège de la société civile, les efforts à faire par le Secrétariat Permanent en situation de sous-effectif, les diligences relatives à la contractualisation des personnels en service et autres préoccupations relevant de la gouvernance interne.

ACTIONS ENTREPRISES :

Pour apporter des réponses aux problèmes ci-dessus identifiés, le Comité a convenu dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de travail d'implémenter l'activité 4 « finalisation du processus de révision du décret ITIE du 17 juillet 2018 » ainsi que la sous activité 6 « régularisation du cadre contractuel des personnels du Secrétariat Permanent »

RÉSULTATS/EFFETS OBTENUS : Il y'a eu :

- Adoption en aout 2023 d'un nouveau projet de nouveau décret ITIE;
- Signature par le MINFI, Président du Comité ITIE des contrats de travail des personnels sous l'égide du statut de la convention collective du secteur des hydrocarbures et mise en place d'une commission chargée d'apurer les arriérés dus aux personnels¹⁰

SOURCE DE VÉRIFICATION

- Comptes rendus des sessions des 15&16 et 30 &31 août 2023,
- Parties prenantes signataires du contrat de travail.

3. RENFORCEMENT DE L'IMPLICATION DES TROIS PRINCIPAUX COLLÈGES À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE AU CAMEROUN

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

En dehors des réunions du Comité ITIE, volatilité dans la participation aux activités de l'ITIE

ACTIONS ENTREPRISES :

À travers l'activité « participation des collèges à la mise en œuvre et au suivi de l'ITIE » les parties prenantes ont pris part activement à la production du Rapport ITIE 2021, à toutes les étapes de la validation (pré-validation, consultation en ligne après lancement, remplissage des formulaires de la validation, etc.), webinaires, aux différents ateliers et réunions du Comité ITIE, à l'élaboration du plan de travail triennal et annuel, etc.

RÉSULTATS/EFFETS OBTENUS :

- Participation active de l'ensemble des parties prenantes au cours de la période sous revue

SOURCE DE VÉRIFICATION

- Voir contributions écrites des parties prenantes aux activités ci-dessus listées.

¹⁰ Les sept personnels ITIE demeurent dans l'attente de la remise en main propre d'un exemplaire sur les trois contrats de travail signés. En attendant jusqu'à date, ils continuent de percevoir des avances de salaires.

4. RENFORCEMENT DE LA REDEVABILITÉ PAR LA PUBLICATION DU RAPPORT ITIE 2021

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

L'éveil du grand public sur l'état de la gouvernance pétrolière, minière et gazière au Cameroun

ACTIONS ENTREPRISES :

Publication du Rapport ITIE 2021 qui documente :

- Le cadre légal et réglementaire des secteurs pétrolier, gazier et minier ;
- Les conditions d'octroi des licences ;
- Les évolutions en matière de divulgation des contrats au Cameroun ;
- Les évolutions en matière de bénéficiaires effectifs ;
- Les évolutions en matière de transactions liées aux entreprises d'Etat ;
- Les évolutions en matière de transferts infranationaux prévus par la législation nationale ainsi que ceux perçus par les communes ; Etc.

RÉSULTATS OBTENUS :

- **Accessibilité des informations ITIE fiables et régulières au titre de l'exercice 2021**

SOURCE DE VÉRIFICATION

- Liens du Rapport ITIE 2021:
- Données résumées 2021 :

5. RENFORCEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ ET DE LA PONCTUALITÉ DES DONNÉES ITIE DIVULGUÉES PAR LES ENTITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

Encourager les entités déclarantes à divulguer en ligne les données ITIE au mieux celles de l'année n-1

ACTIONS ENTREPRISES :

A travers l'activité intitulée « divulgation des données complémentaires sur les sites internet des entités déclarantes du secteur public ou privées », les entités déclarantes (SNH, MINMIDT, Direction Générale du Budget, Gaz du Cameroun) ont œuvré pour la publication en ligne des informations ITIE. Il reste à surmonter le défi de l'antériorité n-2

RÉSULTATS OBTENUS :

- **Publication des données ITIE en ligne**

SOURCE DE VÉRIFICATION

- Sites internet des entités déclarantes publiques et privées sus citées.

7. CONTRIBUTION DE L'ITIE À L'EFFECTIVITÉ DU DÉBAT PUBLIC SUR LA GOUVERNANCE EXTRACTIVE TANT AU SEIN DU GROUPE MULTIPARTITE QUE DANS L'ESPACE PUBLIC

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

Encourager les entités déclarantes à divulguer en ligne les données ITIE au mieux celles de l'année n-1

ACTIONS ENTREPRISES :

A travers l'activité intitulée « divulgation des données complémentaires sur les sites internet des entités déclarantes du secteur public ou privées », les entités déclarantes (SNH, MINMIDT, Direction Générale du Budget, Gaz du Cameroun) ont œuvré pour la publication en ligne des informations ITIE. Il reste à surmonter le défi de l'antériorité n-2

RÉSULTATS OBTENUS :

- Publication des données ITIE en ligne

SOURCE DE VÉRIFICATION

- Sites internet des entités déclarantes publiques et privées sus citées.

8. CONTRIBUTION DE L'ITIE À LA DIVULGATION DES CONTRATS MINIER

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

Non accessibilité des contrats miniers

ACTIONS ENTREPRISES :

RÉSULTATS OBTENUS :

SOURCE DE VÉRIFICATION

9. CONTRIBUTION DE L'ITIE AUX REFORMES SUR LE BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF

PROBLÈME À RÉSOUDRE :

Divulgarion des propriétaires effectifs

ACTIONS ENTREPRISES :

Participation du Secrétaire Permanent de l'ITIE au Comité Interministériel chargé de l'évaluation du Cameroun par les pairs du forum mondial placé auprès de la Direction Générale des Impôts.

RÉSULTATS OBTENUS :

- Amélioration du cadre légal sur le bénéficiaire effectif

SOURCE DE VÉRIFICATION

- Nouvelle loi de finances en faveur de la divulgation des bénéficiaires effectifs

CHAPITRE 3 :

APERÇU DES RÉPONSES DU COMITÉ AUX RECOMMANDATIONS ITIE

Il est question dans cette partie de rendre compte des mesures entreprises par le Comité pour répondre aux recommandations ITIE.

01

REPONSES DU COMITE AUX MESURES CORRECTIVES DE LA NOUVELLE VALIDATION DU CAMEROUN

Le Comité a adopté en juillet 2023 un Plan pour la mise en œuvre des mesures correctives de la nouvelle validation du Cameroun. Le niveau de mise en œuvre dudit Plan a été examiné par le Comité, le 30 août 2023. (Voir compte rendu de la session du 30 août 2023 www.eiticameroun.org).

02

REPONSES DU COMITE AUX RECOMMANDATIONS DE L'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

S'agissant du suivi de la mise en œuvre des précédentes recommandations ITIE, celui-ci a été réalisé dans le Rapport ITIE 2021 consultable sur le site internet : www.eiticameroun.org.

CHAPITRE 4 :

EVALUATION DES PROGRES REALISES PAR LE CAMEROUN PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME ITIE 2019

01

TENDANCE DU CAMEROUN EN MATIÈRE DE RESPECT DE LA NORME ITIE 2019

Au vu du niveau de mise en œuvre des Plans de travail et des résultats obtenus en 2023, ladite tendance se présente comme suit :

Tableau 4 : Appréciation du respect de la Norme ITIE 2019 par le Cameroun

Composantes	Catégories	Exigences	Etat actuel
SUIVI DES RESULTATS ET IMPACT	Résultats et impacts	Plan de travail (1.5)	
		Débat public (7.1)	
		Accessibilité des données (7.2)	
		Suivi des recommandations (7.3)	
		Résultats et impact de la mise en œuvre (7.4)	
TRANSPARENCE	Licences et contrats	Cadre légal (2.1)	
		Octroi des licences (2.2)	
		Registre des licences (2.3)	
		Divulgence des contrats (2.4)	
		Propriété réelle (2.5) ***	
		Participation de l'État (2.6)	
	Suivi de la production	Données d'Exploration (3.1)	
		Données de production (3.2)	
		Données d'exportation (3.3)	
	Collecte des revenus	Divulgence exhaustive des taxes et revenus (4.1)	
		Revenus en nature (4.2)	
		Accord de troc (4.3)	
		Revenus issus du transport (4.4)	
		Transactions liées aux entreprises d'État (4.5)	
		Paiements infranationaux directs (4.6)	
		Ponctualité des données (4.7)	
		Qualité des données (4.8)	
	Attribution des revenus	Niveau de désagrégation (4.9)	
		Répartition des revenus (5.1)	
		Transferts infranationaux (5.2)	
Dépenses sociales et économiques	Gestion des revenus et des dépenses (5.3)		
	Dépenses sociales obligatoires (6.1)		
	Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (6.2.)		
	Contribution à l'économie (6.3)		
		Impact environnemental (6.4)	

Composantes	Catégories	Exigences	Etat actuel
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	Suivi par le Groupe Multipartite	Engagement de l'État (1.1)	
		Engagement des entreprises (1.2)	
		Engagement de la Société Civile (1.3)	
		Gouvernance du Groupe multipartite (1.4)	

LÉGENDE :

-  : pleinement respectée
-  : en grande partie respectée
-  : partiellement respectée
-  : non respectée

02

ETAT DES DISCUSSIONS CONCERNANT LE PRÉSENT RAPPORT AU SEIN ET EN DEHORS DU COMITÉ ITIE

Dans le cadre des discussions autour du présent Rapport, il convient de rappeler la méthodologie utilisée pour l'élaborer et le rendre disponible. En effet, en vue de faire adopter le présent Rapport Annuel d'Avancement au titre de l'année 2023, le Secrétariat Permanent a :

- élaboré un projet de RAA 2023;
- transmis ledit projet de RAA aux membres siégeant au sein du Comité en vue de recueillir leurs contributions ainsi celles de leurs pairs en dehors du Comité ITIE. Celles-ci ont été pris en compte et intégrés au présent rapport.

Le projet de RAA a par suite été soumis en examen aux sessions du Comité et le RAA 2023 a été adopté et sera publié sur le site internet du Comité ITIE ou les sites partenaires

CONCLUSION



Le Rapport Annuel d'Avancement permet de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun en 2023. Aussi, l'évaluation du niveau de mise en œuvre du Plan de travail en vigueur permet d'indiquer que 23 activités sur les 27 que compte le Plan de travail ont été implémentées. Ce document met également en lumière les forces et faiblesses de la mise en œuvre au cours de la période sous revue.

C'est en tenant compte des acquis et des avancées de la mise en œuvre de l'Initiative que le pays attend les résultats de la nouvelle validation.

Le Président du Comité ITIE exhorte toutes les parties prenantes à œuvrer ensemble pour maintenir la prestigieuse place de membre de l'Initiative à notre pays.

LE MINISTRE DES FINANCES,
Le Président du Comité ITIE

